



Comblé un fossé de drainage

Par mireille32_old, le 18/10/2007 à 19:39

Bonjour

j'ai acquis un terrain qui à sur uncôté un fossé collecteur de drains agricoles. Je souhaite faire buser ce fossé qui est en grande partie sur mon terrain. Que dois je faire ? Quelles sont les démarches ?

Le fossé sépare mon terrain d'une parcelle cultivée en prairie.

La mairie peut elle s'opposer à ce busage ?

Merci de m'apporter votre éclairage sur ce sujet.